

Union des Villes et
Communes de Wallonie asbl
Fédération des CPAS



ASSEMBLEE GENERALE DES CPAS

et

COLLOQUE

**"LES SYNERGIES ENTRE CPAS:
UN OUTIL DE GOUVERNANCE LOCALE"**

**Namur-Jambes
le vendredi 27 janvier 2012**



PRÉSENTATION

Notre Assemblée générale est un moment particulier de rencontre de l'ensemble des CPAS wallons et germanophones pour porter un regard sur les problèmes d'actualité vécus par les CPAS et leur personnel.

Outre les aspects statutaires, cette Assemblée générale sera l'occasion d'approfondir nos réflexions sur les **synergies entre CPAS**.

Si le 21^{ème} siècle doit faire face à une nouvelle question sociale, les CPAS, en tant qu'acteurs privilégiés de l'action sociale, sont dans l'obligation juridique et morale d'y répondre. Or, l'accroissement constant des besoins sociaux et la rareté des ressources pour y faire face, placent nos institutions dans des problématiques de gestion plus qu'inextricables. En réponse à ce contexte difficile, les CPAS doivent faire montre d'innovation managériale en utilisant au mieux les outils qui sont à leur disposition. C'est notamment dans un esprit de mutualisation, voire de solidarité inter-CPAS, que les CPAS peuvent trouver une source d'évolution et de développement au service du mieux-être collectif.

Ainsi, pour cette Assemblée générale, la Fédération souhaite mettre l'accent sur les possibilités de mise en place de synergies entre les CPAS soit par simple convention bilatérale (article 61 de la loi organique) ou via une structure juridiquement plus lourde à savoir, l'association chapitre XII.

Il s'agit donc de réfléchir à l'opportunité de regrouper les forces entre plusieurs CPAS en réponse à des situations sociales ne pouvant trouver de solution sur le territoire communal (c'est la définition du territoire pertinent de l'action sociale), à l'utilisation la plus efficace possible des ressources (en réponse à la parcellisation des subventions) ou encore, au partage de l'expertise grâce à la collaboration étroite des travailleurs.

Consciente de cet enjeu, la Fédération souhaite consacrer son Assemblée générale à la présentation conceptuelle des synergies entre CPAS d'une part, et à la présentation de deux expériences concrètes, d'autre part. Dans une société du réseautage, les synergies sont une alternative de gestion qui place les CPAS au cœur de la modernité pour une plus grande efficacité !

Une place importante sera réservée au débat afin que les représentants des CPAS (présidents, conseillers, secrétaires, responsables des services sociaux,...) puissent communiquer leurs difficultés et tenter de trouver des réponses aux nombreuses questions qui se posent.

PROGRAMME

ASSEMBLEE GENERALE

- 08h30:** Accueil des participants
- 09h00:** Présentation et approbation du Rapport d'activités 2011
par Claude Emonts, Président
- 09h15**
- **Modification du règlement d'ordre intérieur de la Fédération**
 - Modifications au sein du Comité directeur
 - Suite à l'accord de principe émis lors de l'Assemblée générale du 28.1.2011, **vote sur la nouvelle cotisation pour le Service Insertion socioprofessionnelle**
par Bernard Antoine, Directeur général
- 10h00:** Pause café

COLLOQUE

- 10h20:**
- "Synergies entre CPAS: un outil de gouvernance locale"
par **Jean-Marie Berger**, Secrétaire honoraire du CPAS de Charleroi,
 - "Le relais social de Mons-Borinage: une réponse supra-communale à la gestion de l'urgence sociale"
par **Alain Torrekens**, Président du CPAS de Quaregnon et **Lysiane Colinet**, Responsable du Relais social,
 - "Résidence-service et maison de repos en association supra-communale: l'expérience du CPAS d'Erezée"
par **Geneviève Dewonck**, Secrétaire du CPAS d'Erezée,
- 11h30:** Débat entre la salle et les intervenants
- Vers 12h15** Conclusions
- Vers 12h30:** Repas

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Où et quand? Le vendredi 27 janvier 2012 de 8h30 à 14h00
Au CPAS de Namur - Rue de Dave, 165 - 5100 Jambes - Namur

Participation aux frais? Participation gratuite. L'inscription est obligatoire.

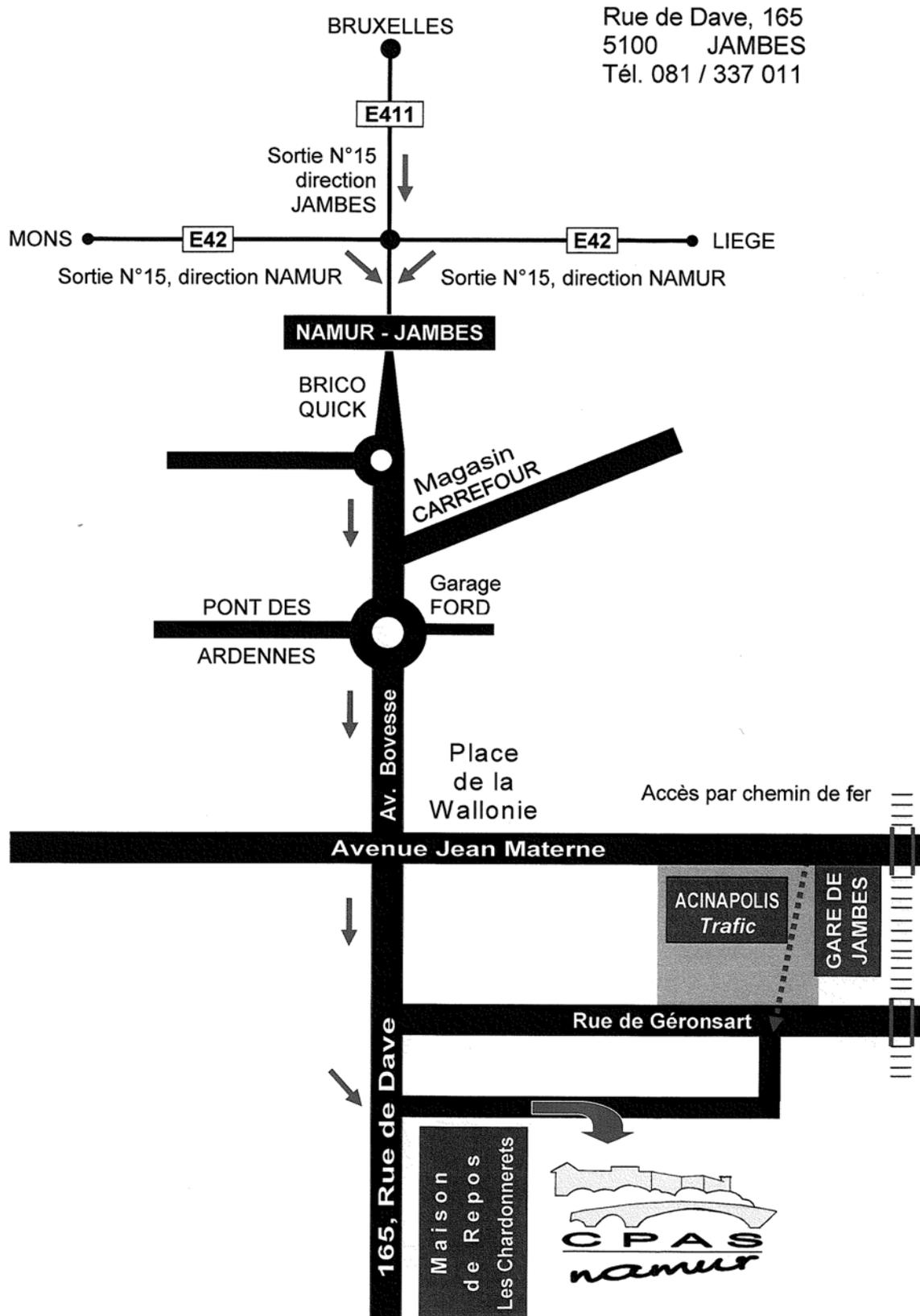
Attention: afin d'assurer le bon déroulement de la journée, tout désistement (sauf certificat médical) communiqué moins de cinq jours ouvrables avant l'Assemblée générale, fera l'objet d'une facture pour les frais de catering.

Comment s'inscrire? Au moyen du bulletin ci-joint, à nous renvoyer avant le 20 janvier 2012.

Renseignements

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Madame Carol Balfroid au 081.24.06.51

PLAN D'ACCES - CPAS DE NAMUR



Pour les personnes venant en voiture, nous leur conseillons d'utiliser le parking du centre cinématographique "Acinapolis" qui dispose de très nombreuses places de parking et qui se situe à proximité du CPAS de Namur.